

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'une artère sur la commune
de Vernier

05 mai 2021

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu le règlement sur les noms géographiques et la numérotation des bâtiments du 30 septembre 2009;

vu la proposition de la commune du 14 avril 2021;

vu le préavis de la commission cantonale de nomenclature du 17 septembre 2018,

ARRÊTE :

1. Il est donné le nom de :

Chemin Jeanne-HERSCH

à l'artère débutant au chemin de l'Ecu et finissant à la route du Bois-des-Frères.

Cette dénomination rend hommage à Madame Jeanne Hersch (1910-2000), philosophe suisse reconnue internationalement, dont l'œuvre a pour centre le concept de liberté. Elle fût notamment professeure de philosophie à l'université de Genève et directrice de la division philosophique suisse de l'UNESCO.

Elle repose au cimetière des Rois.

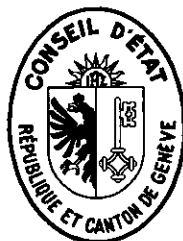
Code voie : 65226

Entrée en vigueur : immédiate

2. Cette dénomination doit être utilisée uniformément dans les relations officielles ainsi que dans tous les supports d'information officiels.

Communiqué à :

CHA/LG	1 ex.
DT	1 ex.
DF	1 ex.
DSES	1 ex.
FAO	1 ex.



Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :